

CIL VILLETTÉ-PAUL BERT

« Vivre notre quartier »

Maison de quartier,

263, rue Paul Bert, 69003 LYON

Déclaré en Préfecture sous le numéro W691056416

Courriel : cil_villette_pb@yahoo.fr

Site internet : cil-villettepaulbert.org

Réunion mensuelle du C.I.L.

Maison de quartier, le mardi 14 janvier 2020 à 20h

Etaient présents : Mmes, MM. Chantal Arnaud, Noëlle Balassa, Eliane Bartoli, Michel Berthomier, Christine Bouchekoura, Michel Catheland, Sylvie Dubois, Anne Gabé, Sylvine Guillon, Bernadette Lebeau, Philippe Lewita, Josyane Locatelli, Jean- Mehdi Loukili, Marie-France Lutin, Elisabeth Maurin, Odile Meunier, Geneviève Nicolas, Bernard Pichon, Yoann Poher, Marie-Claude Roustand, Wander Irma.

Excusés : Mmes, MM. Ghislaine Anding, Bernard Guellard, Florent Boyer, Bernard et Chantal Michet, Paul Rosset-Bressand, Gilles Vitalis.

1. Vœux pour 2020.

Bernard Pichon, président, présente ses meilleurs vœux de réussite, de bonheur et de santé pour 2020. Il saisit cette opportunité pour inviter les personnes présentes à faire connaître le CIL dans leur entourage, avec la perspective d'entraîner de nouvelles adhésions au cours de cette année.

2. Le campement de migrants, angle avenue Pompidou / rue Gandolière et réouverture du parc Jeanne Jugan.

Rappel : extrait du compte-rendu de la réunion du 10 décembre dernier à la mairie qui a réuni, aux côtés de Madame Panassier, maire, MM. Peiser, Boyron, Pichon et Catheland.

« 9 – Réouverture du Parc Jugan, quand ?

Pour l'heure, Madame Panassier refuse de le rouvrir, convaincue qu'il serait immédiatement occupé par les migrants. Elle se dit lasse de devoir gérer perpétuellement ce problème de migrants qui circulent de parcs en parcs, de squares en squares et nous invite à nous retourner vers l'État (nouvelle lettre au Préfet) ! »

Après cette réunion, notre président, a donc écrit au Préfet le 17 décembre (cf ci-joint en annexe). Un premier courrier avait été adressé, sur le même sujet, à la date du 5 octobre. A ce jour – samedi 18 janvier 2020 – le CIL n'a reçu de réponse à aucun de ces deux courriers.

Le Cil approuve et encourage la démarche de Madame Marie-Claude Roustand qui demeure juste à côté du campement et qui s'apprête à faire signer une pétition par les habitants de son immeuble, afin d'interroger la mairie à propos des nuisances et des difficultés engendrées par cette occupation illicite de l'espace public.

Notre président, devant l'inefficacité des autorités, réfléchit aussi à une intervention dans les médias qui accepteraient de se faire l'écho de nos préoccupations : Le Progrès, France 3 AURA , BFMTV Lyon.

Monsieur Pichon interviendra enfin auprès de Monsieur Bel, adjoint au Maire en charge des personnes âgées, à propos de cette occupation très (trop) proche de l'EHPAD de « Ma Maison ».

3. La rue Maurice Flandin

Rappel : extrait du compte-rendu de la réunion du 10 décembre dernier à la mairie :

« 6 - Rue Maurice Flandin : Bernard Pichon constate que le double sens n'est pas une solution pertinente (ce que confirme Mr Peiser) : une seule voie N/S ! La lettre de Mr Florent Boyer adressée à Madame le Maire est commentée (pas un point noir pour Atmo!). Les deux élus et Mr Boyron conviennent de ce qu'il faut réfléchir au « problème » Maurice Flandin et voir quelles solutions peuvent être trouvées pour résoudre les difficultés de circulation et de stationnement sauvage. Monsieur Peiser répondra de manière circonstanciée au courrier de Mr Florent Boyer. Une réflexion sera conduite par le CIL début 2020. »

Vérification étant faite, à ce jour, - samedi 18 janvier – Monsieur Boyer n'a pas reçu de réponse à son courrier. Le CIL met en place un groupe de réflexion qui sera animé par Bernard Conus, membre du CA, afin de se saisir des problèmes de circulation rue Maurice Flandin et de formuler une proposition, que le CIL adressera à Mme le Maire du 3ème.

4. Questions diverses :

- Une personne présente, déplore qu'un motocycliste laisse très souvent son véhicule garé sur le trottoir à proximité de la Maison de Quartier et l'arrêt de bus Turbil, gênant considérablement les circulations sur le trottoir.
- Une personne présente, déplore les circulations à contre-sens des vélos et trottinettes dans les rues du quartier. Ces incivilités sont très dangereuses et ont déjà entraîné au moins un accident sérieux.
- Une personne présente, déplore que les poubelles restent en permanence sur le trottoir à hauteur du 52, rue Etienne Richerand. Jean-Mehdi Loukili va se renseigner sur les raisons de cet état de fait. Nous notons toutefois que cette question relève tout à la fois du Syndic et de la Police municipale.
- Plusieurs personnes s'interrogent sur les travaux (carottage) qui ont actuellement lieu au sud-est du parc Jeanne Jugan. Notre président a interrogé Mme le Maire à ce propos; nous attendons sa réponse.
- Une personne évoque à nouveau la question de la caméra souhaitée place Sainte Anne :

Rappel : extrait du compte-rendu de la réunion du 10 décembre dernier à la mairie :

« 11 – Caméra place St Anne: Bernard rappelle que certains riverains et l'Association des commerçants, demandent à nouveau le retour de la caméra mobile sur la place. Mme Panassier va y réfléchir mais précise qu'en principe elle la fait installer... l'été. »

- Un échange a lieu à propos de l'horaire de nos réunions mensuelles. Une écrasante majorité des présents ce soir souhaiteraient que ces réunions fussent programmées à 19h et non 20h. Mais, le mardi, cela n'est pas possible, compte-tenu de l'occupation de la salle entre 19 et 20h par une autre association. Alors pourquoi pas le lundi à 19h ?
Lors de sa réunion du 24 janvier prochain, le Conseil d'administration du Cil se saisira de ces diverses questions.

5. Informations :

Josyane Locatelli porte à la connaissance des présents deux informations intéressantes :

- Le Comité de Quartier a pris l'heureuse initiative de faire implanter trois totems qui rappellent l'histoire de notre quartier au Parc Jeanne Jugan, sur la Place Sainte-Anne, et au Parc du Sacré-Cœur. Ces totems ont été placés ce lundi 13 janvier. Une inauguration officielle aura lieu à une date qui reste à déterminer.

- des boîtes de collecte de mégots ont été installées sous des abris de tram,



cf ce lien :

<https://www.lyon-entreprises.com/actualites/article/la-start-up-ecomegot-veut-debarasser-lyon-de-ses-megots>

Michel CATHELAND, Secrétaire, le samedi 18 janvier 2020.

**La prochaine réunion mensuelle du C.I.L. se tiendra à la maison de Quartier
le mardi 11 février 2020 , à 20h.**
